



La police sur le lieu de travail?

Par **Sweetsid_old**, le **18/09/2007** à **14:03**

Bonjour,

Voilà j'aurais souhaiter savoir en tant que témoin dans une affaire de dégradation volontaire de véhicule je souhaiterais savoir si la police peut sans injonction contacter mon employeur et mes clients (je suis aide ménagère) pour vérifier l'endroit ou je me trouvais au moment des faits meme sis mon employeur déjà établi une attestation qui prouve mes dire .

Quel pouvoir à réellement la police?

merçi d'avance pour votre intérêt